

ANTHROPEN

Le dictionnaire francophone d'anthropologie ancré dans le contemporain

SECRET

Gagnon, Éric
CIUSS Capitale Nationale, Canada

Date de publication : 2021-11-15

DOI: <https://doi.org/10.47854/anthropen.v1i1.41075>

[Voir d'autres entrées dans le dictionnaire](#)

«J'aime leur infinie interrogation et leur mystérieuse ironie», écrit Georges Balandier (1962 : 137) à propos des masques. Le secret, qu'ils dissimulent et exhibent en même temps, exerce une fascination, et pas seulement sur l'ethnologue. Les masques sont l'expression ou la manifestation de ce mouvement plus général par lequel le secret se signale tout en se déroband, se montre tout en se voilant ; il contribue à renforcer son caractère énigmatique et son pouvoir d'attraction. L'examen des usages et des fonctions du secret dans les relations sociales, et des préoccupations dont il est actuellement l'objet, peuvent aider à comprendre cette exposition/dissimulation du secret et ses rapports avec le pouvoir.

Tout secret institue une division. Les études sur les sociétés secrètes ont montré que le secret est moins un instrument de cohésion, que de différentiation sociale. Le secret opère un partage entre ceux qui le détiennent et ceux qui en sont exclus, procurant aux premiers un avantage ou une supériorité sur les seconds (Simmel 2013). Le secret divise et hiérarchise, que ce soit chez les Kwakiutl, pour renforcer l'autorité de ceux qui détiennent le pouvoir économique et politique dans une période de profondes transformations sociales (Boas 1897 ; Mauzé 1989), ou chez les Dogons, pour asseoir la supériorité des hommes – initiés à la langue secrète et porteur des masques – sur les femmes – non initiées (Leiris 1948). Dans les sociétés secrètes, le contenu du secret importe souvent moins que l'inclusion et l'exclusion qu'il opère. Il est moins un non-dit que l'appropriation d'un pouvoir de dire ou de transmission d'un savoir, et donc de contrôle (Jamin 1977). Les rites et le langage ésotérique renforcent chez les initiés la cohésion et la discrétion, et par

ISSN : 2561-5807, Anthropen, Université Laval, 2021. Ceci est un texte en libre accès diffusé sous la licence CC-BY-NC-ND, <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Citer cette entrée : Gagnon, Éric (2021-11-15), Secret. Anthropen. <https://doi.org/10.47854/anthropen.v1i1.41075>

là, la différenciation sociale. Pour jouer ce rôle, le secret a besoin être visible : tous savent qu'il existe, mais tous n'en connaissent pas la teneur.

En érigeant une barrière de silence à propos de ce qui se passe et de ce qui se dit en son sein, un groupe conserve le contrôle sur ses affaires (Abu-Lughod 1985). Le secret permet d'exercer un pouvoir mais aussi de s'en protéger. En dissimulant des pensées, l'individu se protège du jugement et de la contrainte exercés par son entourage ou tout détenteur d'une autorité. En cachant de l'information au médecin ou en limitant les confidences, par exemple, le malade conserve un certain contrôle sur le diagnostic, le traitement ou sa vie (Fainzang 2006; Squire 2015). Ne pas se livrer entièrement, avoir une chambre à soi selon le mot de Virginia Woolf, donne la possibilité d'avoir ses propres pensées, d'échapper au regard des autres, de s'imaginer un autre destin, de rêver, de produire du nouveau et de l'inattendu. C'est pourquoi on a pu dire que le secret est essentiel au développement psychique, à la pensée et à la formation d'un sujet autonome (Aulagnier 2001). Présents tout en se dérochant, les secrets d'une personne préservent en outre une part de mystère et de surprise, dans ses relations aux autres (Simmel 2013).

Cet espace réservé prend une singulière importance dans la modernité occidentale avec la séparation entre les sphères privée et publique, et la formation d'une intimité et d'une intériorité nouvelles (Gagnon 2017). Ces espaces intérieurs ou domestiques, où l'on peut préserver ses secrets ou en limiter l'accès, prennent une grande importance dans la formation de la subjectivité contemporaine. On peut en suivre la longue formation, depuis les pratiques d'examen et de confession des secrets enfouis au fond de soi (Foucault 2018), jusqu'aux formes contemporaines d'exposition/dissimulation de soi dans l'art, les médias sociaux et les émissions de télévision, et leur rôle dans la construction des identités et des expériences (Nuttall et Mbembe 2015). L'individu oscille entre la préservation de ses secrets et une exigence d'authenticité, entre la formation d'une intériorité et le besoin de reconnaissance publique, entre le repli sur soi et l'exposition de soi. Les frontières entre le privé et le public ne cessent de bouger (Sennett 1977; van der Geest 2018).

Le renforcement de l'autonomie individuelle et de la protection de la vie privée s'accompagne de la création d'instruments d'observation et de régulation de la vie privée : recensements, enquêtes, inspections et surveillance (Le Bras 1984). De multiples façons les individus peuvent être contraints à livrer leurs secrets. L'aide offerte aux personnes les plus marginalisées, par exemple, s'accompagne d'une perte d'intimité et de l'obligation de dévoiler son histoire, ses projets et ses intentions (Thalineau 2002). Des droits, une amnistie, un asile sont accordés à des

ISSN : 2561-5807, *Anthropen*, Université Laval, 2021. Ceci est un texte en libre accès diffusé sous la licence CC-BY-NC-ND, <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Citer cette entrée : Gagnon, Éric (2021-11-15), Secret. *Anthropen*. <https://doi.org/10.47854/anthropen.v1i1.41075>

travailleurs illégaux ou des réfugiés en échange d'aveux et de dénonciations (Giordano 2015). Avec la production des données massives (*big data*) et l'usage répandu des médias sociaux, vient la préoccupation pour la sécurité des données personnelles, leur utilisation à des fins commerciales, de surveillance, d'intimidation ou d'extorsion, et suscitant débats, lois et règlements (van der Geest 2018).

Il existe tout un imaginaire du secret et de son dévoilement, dans lequel s'expriment des peurs, des doutes et des inquiétudes. Le roman de George Orwell, *1984*, est sans doute la représentation la plus forte de la menace que l'État fait peser sur les individus : un pouvoir omniscient pénètre jusque dans les consciences pour leur faire avouer leurs secrets, tout en brouillant la réalité par le mensonge et la manipulation du langage. Dans le roman policier, une réalité inquiétante se cache derrière les apparences respectables et convenues, tandis que dans le roman d'espionnage, des groupes secrets exercent dans l'ombre un pouvoir (Boltanski 2012). Des protocoles des sages de Sion à QAnon, les théories du complot imaginent un groupe occulte exerçant un contrôle sur les gouvernements et les institutions. Sa dénonciation permet d'expliquer un grand nombre de choses, d'identifier des responsables et de reprendre un certain contrôle sur les événements ou leur signification. Le roman d'Umberto Eco, *Le cimetière de Prague* (2011) dévoile les ressorts de ces peurs et phantasmes. Le secret n'existe que dans son dévoilement.

Cette fascination pour le secret et le pouvoir qu'il confère sont des objets d'étude pour l'ethnologue. Mais ils le concernent aussi directement. Il est lui-même fasciné par ce qui est dissimulé, et animé par le désir de trouver l'explication dans ce qui demeure caché ou refoulé : fonction latentes, règles inconscientes, motivations inavouées, représentations implicites, rapports de domination sous-jacents. Il fait intrusion dans la vie des autres pour obtenir des confidences, découvrir des réalités méconnues, mettre en lumière des formes de marginalité. L'accès à leurs secrets soulève toute la question de la relation que l'ethnologue entretient avec ses «informateurs», dans ses multiples dimensions personnelles, économiques et politiques (Zempléni 1996; Fassin et Bensa 2008). La révélation des faits et des connaissances collectées pose ensuite la question des torts que cette divulgation peut causer aux populations et individus étudiés : atteinte à leur réputation, contrôle policier, répression politique, pertes économiques, jusqu'à la destruction de leur mode de vie (Arcand 2019). Des choix doivent être faits à propos de ce qu'il peut dire et de la manière de le dire. Les secrets sont au centre du travail et de l'écriture ethnographique, exposés et dissimulés là encore.

Le secret lie étroitement parole et pouvoir. Son étude est une bonne introduction à l'anthropologie du pouvoir et aux manières dont il s'exerce ou dont on s'y

ISSN : 2561-5807, *Anthropen*, Université Laval, 2021. Ceci est un texte en libre accès diffusé sous la licence CC-BY-NC-ND, <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Citer cette entrée : Gagnon, Éric (2021-11-15), Secret. *Anthropen*. <https://doi.org/10.47854/anthropen.v1i1.41075>

soustrait. Elle est également une bonne introduction à l'anthropologie de la parole : ce que l'on dit et ce que l'on tait selon les circonstances, à qui l'on parle et ce qui peut être dit selon les contextes, la manière dont l'information circule selon les groupes ou les institutions. Le secret conduit aux modes d'expressions détournées – poésie, chant, conte – pour dire sans le dire, un sentiment ou un désir (Abu-Lughod 1986 ; Casajus 2000), ainsi qu'aux parlers obscurs des corporations, poètes ou malfaiteurs – jargon, argots, énigmes et traditions hermétiques – qui voilent et communiquent une information (Heller-Roazen 2017). Ils séparent ceux qui les comprennent de ceux qui les ignorent. Comme les masques, ils exercent une fascination en entretenant le mystère.

Références

- Abu-Lughod, L. (1985), «A Community of Secrets : The Separate World of Bedouin Women», *Signs : Journal of Women in Culture and Society*, vol. 10, no. 4, p. 637-657.
- Abu-Lughod, L. (1986), *Veiled Sentiments. Honor and Poetry in a Bedouin Society*, Berkeley, University of California Press.
- Arcand, B. (2019), *Les Cuivas*, Montréal, Lux Éditeur.
- Aulagnier, P. (2001), «Le droit au secret : condition pour pouvoir penser», in P. Aulagnier, *Un interprète en quête de sens*, Payot, «Petite bibliothèque Payot», p. 299-324.
- Balandier, G. (1962 [1957]) *Afrique ambiguë*, Paris, Union Générale d'Éditions, coll. «10/18».
- Boas, F. (1897), «The Social Organisation and the Secret Societies of the Kwakiutl Indians», *Annual Report of the United States National Museum for 1895*, Washington, Government Printing Office, 311-738.
- Boltanski, L. (2012), *Énigmes et complots. Une enquête à propos d'enquêtes*, Paris, Gallimard.
- Casajus, D. (2000), *Gens de parole. Langage, poésie et politique en pays touareg*, Paris, La Découverte.
- Eco, U. (2011), *Le cimetière de Prague*, Paris, Grasset.
- Fainzang, S. (2006) *La relation médecins-malades: information et mensonge*, Paris, PUF.
- Fassin, D. et A. Bensa (dir.) (2008), *Les politiques de l'enquête*, Paris, La Découverte.
- Foucault, M. (2018), *Histoire de la sexualité, IV. Les aveux de la chair*, Paris, Gallimard.
- Gagnon, É. (2017), « Histoire et poétique de la subjectivité. Masque et dédoublement chez Jean Starobinski », *SociologieS*, consulté le 27 février 2021. URL: <http://journals.openedition.org/sociologies/6073>.

- Giordano, Ch. (2015), «Lying the Truth. Practices of Confession and Recognition», *Current Anthropology*, vol. 56, supplement 12, p. S211-S221.
- Heller-Roazen, D. (2017), *Langues obscures. L'art des voleurs et des poètes*, Paris, Seuil.
- Jamin, J. (1977), *Les lois du silence. Essai sur la fonction sociale du secret*, Paris, Maspero.
- Le Bras, H. (1984), «Funestes secrets ?», *Traverses*, no. 30-31, p. 191-198.
- Leiris, M. (1948), *La langue secrète des Dogons de Sanga*, Paris, Institut d'ethnologie, Travaux et mémoires.
- Mauzé, M. (1989), «L'organisation politique des Kwagul méridionaux au XIXe siècle», *Journal de la Société des Américanistes*, tome 75, p. 173-192.
- Nuttall, S. et A. Mbembe (2015), «Secrecy's Softwares», *Current Anthropology*, vol. 56, supplement 12, p. S317-S324.
- Sennett, R. (1977), *The Fall of the Public Man*, New York, Knopf.
- Simmel, G. (2013 [1908]), «Le secret et la société secrète», in G. Simmel, *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, p. 347-405.
- Squire, C. (2015), «Partial Secrets», *Current Anthropology*, vol. 56, supplement 12, p. S201-S210.
- Thalineau, A. (2002), «L'hébergement social : espaces violés, secrets gardés», *Ethnologie française*, XXXII, 1, p. 41-48.
- van der Geest, Sjaak (2018), «Privacy from an Anthropological Perspective», in van der Sloot B. et de Groot A. (dir.) *The Handbook of Privacy Studies*, Amsterdam, Amsterdam University Press, p. 413-443.
- Zempléni, A. (1996), «Savoir taire. Du secret et de l'intrusion ethnologique dans la vie des autres», *Gradhiva*, no. 20, p. 23-41.